

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 décembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaients : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO
- Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG
- Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Serge OEHLER
- Rapporteur : Monsieur Denis HOMMEL

**N° CP/2017/510 - 61060 - Parc naturel régional des Vosges du Nord
Proposition d'un projet de convention d'objectifs 2017 - 2019
et d'un projet de convention financière pour 2017 à conclure
entre le Département et le Syndicat de coopération pour le
Parc naturel régional des Vosges du Nord**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'accorder au Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord une subvention de 97 910 €, pour l'année 2017, pour la mise en œuvre du programme d'actions 2017 ;
- approuve les termes du projet de convention d'objectifs triennale 2017-2019, annexé à la présente délibération, à conclure avec le Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord ;
- approuve les termes du projet de convention financière pour 2017, annexé à la présente délibération, à conclure avec le Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord ;
- autorise son président à signer ces deux conventions.

Non participation au vote : Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171204-lmc1114055-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/12/17